

FAIT DU JOUR

politique.union@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil supérieur de la Magistrature



- Alain Maxime Hans RENAMY FAUSTER ;

- Mirabelle ASSALY KANDORI.

RIBUNAL DU TRAVAIL :

Vice-présidents :

- Priscillia Christelle KOUSSOU BIKISSA ;

- Mixitine Chimène OYE MBENGA épouse MFOLO MBA ;

- Yvette OYIGA, épouse KOUARI ;

- Anne Ophélie BOUANGA

Juges :

- Stendal IBIATSI MOUITY.

- Luigi Alfieni LOYE OLENDE ;

- Lolita Gaunaëlle Syndya OMPORO

- Wenceslas OSSISSAYI PAPI.

PARQUET :

Procureurs de la République Adjoints :

- Rolf Aurelien NDONG NZE ;

- Andy Kinete NTSAME MAMADOU ;

- Alida Gwladys PANDJA BOTCHIO épouse PEGNET ;

- Bastar NGUEM'ANDENE NZOGHE

Substituts du Procureur de la République :

- Marie Colombe NGUIA

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE FRANCEVILLE

SIEGE :

Vice-présidents :

- Stéphanie BANDJOKA KOBONGO épouse NDUNDJI

- Agathon Lambert MANDAMANENE.

Juge :

- Serre Bruxe MAYOBOLO MANGOUNGOU

PARQUET :

Procureurs de la République Adjoints :

- Justine NOGHA ;

- Jean Constant OWONO MENIE.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LAMBARENE

SIEGE :

Vice-président :

- Axel Lionel OLAM

- Rodrigue Alain NZAMBI

Juges :

- Lucas Arsène TONDA NDONGO

- Venicia MBENGUE

INSTRUCTION :

1er Juge d'instruction :

- Fabrice AFANE ALLOGHO

Juge d'instruction :

- Judicaël KONDI

PARQUET :

Procureurs de la République adjoints :

- Cinthia DOUMIGOU épouse NGWA

- Rodrigue EBANG ZUE

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MOUILA

SIEGE :

Président : Chris Léandre NGOUMA ONDZOUNGA

Vice-président :

- Florian SIMBA KING

INSTRUCTION

1er Juge d'instruction:

- Carmen Cherelle KANTOUBOU EYI-

GA

Juge d'instruction :

- Zigan Vianney Christophe TSOUAND-JOGO

JURIDICTION DES MINEURS

Juge :

- Ibrahim ADAMOUC

PARQUET :

Procureur de la République :

- Urbain MASSALA

Procureur de la République Adjoint :

- Patrick MABEGHAN

Substitut du Procureur :

- Léance MBA MIHINDOU

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE TCHIBANGA

PARQUET :

Procureur de la République adjoint :

- Kevin MISSOUNDA LIPOMBO

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAKOKOU

SIEGE :

Vice-président:

- Sergine MOUKAGNI MOUKAGNI

Juges:

- Cédric AUSSYBA ETCHINDA ;

- Judicaël NDO EBAMBA ;

- Ardyles Socrates MENIE M'EDZO.

INSTRUCTION :

Juge d'instruction :

- Charlemagne ASSOGO ZOMO

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KOULAMOUTOU

SIEGE :

Vice-président :

- Ulrich PENDI MANGNAHOU

INSTRUCTION :

Juge d'instruction :

- Fred Gérard EBANE MBENG

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PORT-GENTIL

SIEGE :

Président : Christian AMBENGAT

Vice-président :

- Heidi Arlette Agnès OLIVEIRA BERE

Juges :

- Meryle Arielle TEBANGOYE NDJIBOUBI

- Pierre Condress MOUKEYI

INSTRUCTION :

1er juge d'instruction :

- Fréjus KAYERIGUI

Juge d'instruction :

- Ludmila Zines SIMANGOYE IKANIA

JURIDICTION DES MINEURS

Président :

- Tchandi Greta Clarielle MARAT- ABYLA

Juge :

- Bernadette Marjorie NSE EYEGHE

PARQUET :

Procureur de la République:

- Léandre N'WOMPAHOUCIN

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'OYEM

SIEGE :

Vice-président :

- Estelle Léa DICKAMBI BIVIGOU, épouse TRAORE

Juge :

- Ulrich Miguel MOUDOUYI

PARQUET :

Procureur de la République :

- Perrine ADA OBIANG

Procureurs de la République Adjoints :

- Ghislain KANDI

- Guychard NDONG MEBALE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIBREVILLE

SIEGE

Président :

- Albin Eulrich Pépito MOMBE.

1er Vice-Président :

- APO Sergina ZANG ONDO.

Vice-Président :

- Éric PAMBO PAMBO.

Juge :

-Gérald Gauthier KOMBILA

MINISTERE PUBLIC

Substituts du commissaire à la loi :

- Djéson AKOUMA MALAHIDJI.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE FRANCEVILLE

SIEGE

Président :

- Christelle Chimelle OLOGUI épouse MBOUMBA KOMBILA.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LAMBARENE

SIEGE

Juge :

- Jeffrey ONGOUNZA BIYORO.

MINISTERE PUBLIC

Commissaire à la loi :

- Ulrich NZAMBI KUKUBOR.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MOUILA

MINISTERE PUBLIC

Commissaire à la loi :

- Ghislain Simplicie MOUSSOUAMI.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TCHIBANGA

SIEGE :

Vice-Président

- Martial Arsène MINTSA MI NDOU-TOUME.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MAKOKOU

SIEGE

Président :

- Jean Sylvain NZIENGUI.

Juge :

- Alexie MONDAY EPANDJA.

MINISTERE PUBLIC

Substituts du Commissaire à la loi :

-MBOUMBA MABICKA.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE KOULA-MOUTOU

SIEGE

Juge :

- Romaric NZOUBA NDAMA.

MINISTERE PUBLIC

Commissaire à la loi-adjoint :

- Kid-Halny N'GOKILA.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE

PORT-GENTIL

SIEGE

Président :

- Archile MOUSSAVOU MANFOUMBI.

Vice-Président :

- Tatiana ARONDO OGOULA.

MINISTERE PUBLIC

Commissaire à la loi :

- Juste Fortuné ONANGA Y-NKALA.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'OYEM

MINISTERE PUBLIC

Commissaire à la Loi :

- Landry ABAGA ESSONO.

V- DETACHEMENT

Les Magistrats dont les noms suivent sont mis en position de détachement. Il s'agit de messieurs :

- Valentin MOUDOUMA MBOUMBA, Assitant à la Cour Constitutionnelle ;
- Antoinette EPIGAT ONDIMBA épouse BRINGAUD, Conseiller juridique à l'Ambassade du Gabon en France ;
- Wilfried ADJONDO, Conseiller Juridique à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

VI- DESIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Lambaréné et le Président du Tribunal Administratif de Mouila sont désignés membres du Conseil Supérieur de la Magistrature représentant les tribunaux pour l'année judiciaire 2020-2021.

VII- DIVERS

Au titre des divers, le Conseil a entériné les points suivants :

- L'équipement des juridictions en mobilier et matériels informatiques ;
- La dotation en moyens roulants ;
- La réhabilitation du bâtiment abritant la Cour d'Appel Judiciaire et le Tribunal de Première Instance de Port-Gentil ;
- La réhabilitation et la construction des bâtiments abritant ou devant abriter les juridictions de l'intérieur du pays ;
- La mise en œuvre des décisions du Conseil Supérieur de la Magistrature du 17 juillet 2019, portant notamment sur :
 - la construction des Chambres Provinciales des Comptes à Makokou et Lambaréné ;
 - la construction de la Cour de Cassation et l'achèvement des travaux du Tribunal de Première Instance de Ntoundou ;
 - l'aménagement du siège du Conseil d'Etat.
- L'organisation d'un concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature, en vue du recrutement de nouveaux magistrats.

FIN